

## PRÉSENTATION DU PROJET DE RECHERCHE

**Post-doctorant :** Deborah MIGLIETTA

**Titre du projet :** Enjeux multiples d'une «science des apparitions» après 1580 : autour des *Discours des Spectres* de Pierre Le Loyer (1550-1634) et de la polémique religieuse contre Pomponazzi et Lavater.

**Laboratoire de rattachement :** Laboratoire d'Études sur les Monothéismes / Umr 8584

À la différence de ce qu'on a parfois écrit, Pierre Le Loyer est loin d'être un écrivain mineur ou un démonologue exclusivement antiprotestant. Nous nous proposerons d'abord, à partir de ses *Discours des spectres* et autour d'eux<sup>1</sup>, de dresser une sorte d'inventaire du paysage intellectuel où la «science des apparitions» est elle-même apparue. Nous nous livrerons à une analyse visant à éclaircir les enjeux et la portée des œuvres de Le Loyer, mais aussi de Taillepied et de quelques autres, dans le contexte contradictoire de l'humanisme catholique et du libertinage érudit : ces écrivains adaptent leur culture d'humanistes savants à des ambitions nouvelles et à des exigences religieuses et confessionnelles complexes. D'ailleurs Pierre Le Loyer ne fut pas isolé, son commerce avec la République des Lettres étant réel et riche, on note parmi ses interlocuteurs Ronsard, Belleforest, tous les humanistes de l'Anjou, puis le cardinal du Perron et le Père Mersenne.

Certes, la réflexion que nos écrivains «spectrologues» investissent est d'emblée placée sous le signe des polémiques démonologiques nées de la Réforme.

Dans la dédicace "A La Royne Mere du Roy", Pierre Le Loyer fixe bien cet aspect :

« Ma Dame jaçoit que le premier subject qui m'auroit excité de composer des Livres des Spectres, feust pour rembarrer quelques anciens Philosophes Athees et Libertins [ ... ] : si est-ce que je n'ai point tant employé ma plume contre telles gens, lesquels tous les livres du monde, la venerable antiquité et la nature mesme condamnent comme j'ay fait contre quelques esprits et cerveaux mal bastiz de notre temps »<sup>2</sup> .

Sa réflexion est donc liée à la réfutation du point de vue de ces contemporains aux 'cerveaux mal bastiz', particulièrement des protestants, comme Lavater, ministre de l'Église de Zurich, auteur du *De spectris* ou *Trois livres des apparitions des Esprits, Fantomes, Prodiges*. Celui-ci entendait montrer que les âmes des morts ne peuvent apparaître aux vivants. Pierre Le Loyer consacre les chapitres 7 et 8 du livre III de ses *Discours* à prouver qu'au contraire les apparitions des âmes des défunts sont une réalité. Il s'agit par

---

<sup>1</sup> PATRICK DEMOUGIN, *Etude sur l'oeuvre démonologique de Pierre Le Loyer, 1550-1634*, Lille, ANRT, 1995 (microfiches). Nous signalons du même auteur : 'Littérature, démonologie et érudition à la fin du XVIe siècle et au début du XVIIe siècle : Le cas de Pierre Le Loyer' dans *Renaissance européenne et phénomènes religieux* (1450-1650), Festival d'Histoire de Montbrison (3-7 octobre 1990), Montbrison 1991, pp. 127-138 ; sur la doctrine de Pierre Le Loyer : C. G. DUBOIS : « Imaginatio phantastica : le Discours des spectres et apparitions d'esprits de Pierre Le Loyer (1586) » in *La Littérature fantastique* - Colloque de Cerisy, Albin Michel, coll. « Cahiers de l'Hermétisme », 1991, p. 73-89 ; sur la présence de Ficin et Pic dans son œuvre : STÉPHANE TOUSSAINT, *La 'Science des Spectres' de Pierre le Loyer (1605), lecteur de Marsile Ficin et de Jean Pic: Notes de 'philosophia occulta' aux XVIe-XVIIe siècles*, «Aries», vol.1, n° 2, (2001), p. 153-166 ; sur le contexte historique et doctrinal et sur la finalité des *Discours des spectres* : TIMOTHY CHESTERS, *Ghost Stories in Late Renaissance France*, Oxford 2011, passim. Autres études de portée générale : SERGIUS KODERA, *Disreputable Bodies : Magic, Medecine, and Gender in Renaissance Natural Philosophy*, Toronto, Centre for Reformation and Renaissance Studies 2010 ; MARIANNE CLOSSON, *L'imaginaire démoniaque en France (1550-1650)*, Genève, Librairie Droz, 2000, en particulier p. 27-28 ; STUART CLARK, *Thinking with Demons : The Idea of Witchcraft in Early Modern Europe*, Oxford, Oxford University Press 1977 ; LYNN THORNDIKE, *A history of magic and experimental science*, New York, The Macmillan Co. (Columbia University press), 1923-1958 ; DANIEL PICKERING WALKER, *La Magie spirituelle et angélique : de Ficin à Campanella*, trad. de l'anglais de *Spiritual and demonic magic : from Ficino to Campanella*, par Marc Rolland, Paris, Albin Michel, 1988.

<sup>2</sup> Nous utilisons la suivante édition de l'œuvre de Pierre Le Loyer : PIERRE LE LOYER, *Discours des spectres ou visions et apparitions d'esprits [Texte imprimé], comme anges, démons et âmes, se monstrans visibles aux hommes... le tout en huit livres*, 2e édition, revue et augmentée, Paris, N. Buon, 1608, 979 p., in-4.

la même occasion de réfuter les philosophes qui, tel Pomponazzi, menaçaient la doctrine catholique sur l'immortalité de l'âme<sup>3</sup>.

L'intention première des *Discours* est donc manifestement polémique. Elle s'inscrit comme nous l'avons dit dans l'actualité des débats de la Réforme. Elle épouse la Contre-Réforme. Mais, au-delà du Concile de Trente, la croyance au Purgatoire, aux apparitions des âmes des défunts, la pratique de l'exorcisme, le respect du culte des morts, trouvent chez Le Loyer leurs fondements dans une véritable encyclopédie des apparitions, fondée sur les textes antiques, médiévaux et contemporains, hébraïques, grecs et latins. Ainsi Pierre Le Loyer précise-t-il au début du livre III qu'il s'écarte de son terrain habituel : « laissant l'étude des loix (ma profession ordinaire) j'ai voulu franchir et passer un sentier trop écarté de ma connaissance »<sup>4</sup>. Il exploitera cependant son expérience de magistrat et son érudition pour aider à l'affermissement de la foi catholique en s'attaquant à ce problème crucial : les anges, les démons et les âmes des morts peuvent réellement apparaître. Si oui, comment les reconnaître ? Et comment se protéger des apparitions démoniaques ? Nul doute que Pierre Le Loyer ne partage ces interrogations, devenues canoniques, avec les autres démonologues de son temps. Mais il forme avec certains esprits, comme Taillepied – dont Chesters montre symptomatiquement qu'il plagia Lavater – une communauté qui, par sa mentalité ésotérique et réflexive, se distingue des inquisiteurs dogmatiques. Enfin le public de Taillepied, sans doute assez populaire, partage les mêmes préoccupations que les lettrés auxquels Le Loyer adresse son œuvre. Il s'agit de savoir si les apparitions prouvent l'existence de l'au-delà. Ceux qui le nient sont des « sadducéens et athéistes épicuriens », adeptes d'un matérialisme athée devant les apparences du prodige ou du miracle ; ou des « sceptiques et aporrhétiques zéloteurs de Pyrrhon »<sup>5</sup> ; ou enfin des « péripatéticiens et pomponatistes », c'est-à-dire l'école de Padoue et son principal représentant, Pomponazzi, relayé à Paris par son émule, chargé d'un cours au Collège Royal, Francesco Vicomercato.

La critique de Pierre Le Loyer affirme une tout autre conception que celle des négateurs du surnaturel. Eux ne reconnaissent que la nature (épicurisme matérialiste), se fient à l'expérience raisonnée (néo-aristotélisme) ou suspendent simplement leur jugement (pyrrhonisme) face aux illusions diaboliques. En revanche, le propos de Le Loyer repose sur deux principes : 1) il existe une *dualité* explicative des faits répartis en deux domaines, nature et surnature et 2) une *perméabilité* entre ces deux derniers domaines. Il faut constater l'intrusion du surnaturel dans la réalité, et admettre la fluidité des termes de 'vie' et de 'mort', qui autorise résurrections, survies et retours des âmes sur terre. Pierre Le Loyer fait sien le combat apologétique des « croyants » spiritualistes et surnaturalistes, qui mènent une offensive en bonne et due forme, avec l'appui des institutions religieuses, contre toutes les manifestations du libertinisme post-renaissant, tant dans le rang de la Réforme que dans celui de la Contre-Réforme. Ce faisant, son œuvre répond tout ensemble à des préoccupations idéologiques diverses et ambitieuses : elle appartient à la littérature théologique de la Contre-Réforme par ses attaques des calvinistes et de Lavater, mais elle se propose aussi de répondre philosophiquement sur leur terrain aux rationalistes émules de Pomponazzi<sup>6</sup>. Pourtant Le Loyer ne se veut qu'homme d'étude, laïc et studieux, au surplus parfaitement conscient de la fascination qu'exerce les « histoires de fantômes » sur les hommes de son temps.

Nous aborderons par ce biais la question épineuse de la narrativité des *Discours des spectres* et de sa fonction toute spécifique dans la « spectrologie ». On a parfois réduit Le Loyer, comme Taillepied d'ailleurs, à son talent de conteur de récits extraordinaires. En l'espèce, la comparaison avec Boistuau, Du Trierz ou Rabelais est de rigueur. Qu'en est-il exactement ? Les *Discours* citent souvent les auteurs de l'antiquité païenne, dramaturges, poètes, penseurs grecs et latins ; ils puisent dans la tradition théologique grecque et latine ; ils s'inspirent des historiens ecclésiastiques, des prédicateurs, des auteurs de récits de voyages, des hermétistes, des cabalistes, des penseurs juifs et musulmans ; ils accumulent les avis des philosophes, des juristes et des médecins. À côté de ce procédé cumulatif, typique des

<sup>3</sup> C'est ce que fait Pierre Le Loyer dans le chapitre 9 du livre III

<sup>4</sup> Livre I, Chapitre 1, p. 1.

<sup>5</sup> *Ibid.*, Livre I, Chapitre 5. Entendons par là le courant pyrrhonien vivifié par le succès de la traduction latine des *Hypotyposes pyrrhoniennes* de Sextus Empiricus (1562), qui inspireront en 1580 l'*Apologie de Raymond Sebond* de Montaigne et en 1581 le *Quod nihil scitur* de Francisco Sanchez.

<sup>6</sup> Voir HENRI BUSSON, *Le Rationalisme dans la littérature française de la Renaissance : 1533-1601*, Paris, Vrin, 1971, p. 453.

humanistes de son temps, par lequel il se révèle un excellent styliste, Le Loyer se livre à une relecture exhaustive, nourrie d'une érudition<sup>7</sup> syncrétique, dont les sources feront aussi l'objet de notre travail. Mais il est clair que Le Loyer vise une *évocation* plus qu'une *narration* de «contes à plaisir», ou pour le dire de façon plus articulée, qu'il cherche à manifester la matérialisation des esprits dans le «corps» de l'histoire en réponse au débat doctrinal, alors véhément, de leur apparition *cum aut sine corpore*.

Le débat théologique et philosophique n'est donc qu'un volet de la question des apparitions aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. En étudiant les spectres, Le Loyer et ses pairs dépassent un objectif initial reconnu de tous, lutter contre la mécréance. Ils font plus que donner voix aux «irrégularités de l'histoire» qui remontent, après 1580, des profondeurs de l'exorcisme et de la possession. S'aventurant vers une psychologie, ils perçoivent inconsciemment les risques d'un désenchantement du monde par le rationalisme naissant et la démythisation des âmes. Ils ménagent aussi consciemment, au revers des polémiques religieuses, dans leur espace humaniste propre, qui fut littéraire et savant, une zone d'échanges entre vie et survie qui sera demain celle d'autres transactions entre corps et esprit, nature et surnature jusque dans la pensée éclairée des Lumières.

En somme, pour paraphraser De Certeau (parlant de Loudun) «l'historien se ferait illusion s'il croyait s'être débarrassé de cette étrangeté interne à l'histoire en la casant quelque part, hors de lui, loin de nous, dans un passé clos avec la fin des 'aberrations' d'antan».

---

<sup>7</sup> Cette érudition est depuis longtemps reconnue : «Pierre Le Loyer était un des hommes les plus érudits de son temps, mais il manquait de goût et de jugement». ANTOINE-ALEXANDRE BARBIER, *Dictionnaire historique ou Biographie universelle classique*, C. Gosselin, 1829, Paris, vol. II, p. 1767. Cf. PIERRE BAYLE, *Dictionnaire historique et critique*, Rotterdam, chez Michel Bohm, 1720, voll. II, p. 1736 : «Conseiller du président d'Angers, naquit au village d'Huillé dans l'Anjou le 24 novembre 1540. C'était un des plus savants hommes de son siècle et tout ensemble un des plus grands visionnaires qu'on vit jamais ». L'invention de plusieurs mots lui est attribuée par le *Dictionnaire étymologique ou Origine de la langue française*, édité par Gilles Ménage, Claude Chastelain (abbé), Hervé Pierre Simon de Val-Hébert, Pierre de Caseneuve, Pierre Besnier, Paris, J. Anisson, 1694.